

La journée de dupes qui a conduit au dépôt de bilan de Doux

LE MONDE | 02.06.2012 à 17h01 • Mis à jour le 02.06.2012 à 17h01

Par Laurence Girard et Cédric Pietralunga



On ne veut [renoncer](#) à rien, on fait tout pour qu'il n'y ait pas de dépôt de bilan." Invité vendredi 1^{er} juin au matin sur BFM-TV à réagir aux difficultés du groupe breton Doux, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, semblait sûr de lui. Le numéro un européen de la volaille, plombé par une dette de 430 millions d'euros, pouvait encore être sauvé, estimait alors le premier ministre. D'ailleurs, une réunion n'avait-elle pas eu lieu jusqu'à 3 heures du matin, au ministère du redressement productif d'Arnaud Montebourg, pour [trouver](#) un arrangement entre la famille Doux, propriétaire de 80 % du volailler, et la banque Barclays, détentrice d'une créance de 140 millions d'euros sur le groupe ?

Las ! [Charles Doux](#), on l'apprendra plus tard, avait déposé une déclaration de cessation de paiement de son entreprise dès jeudi soir, à 17 heures, au tribunal de commerce de [Quimper](#). Sans prévenir le gouvernement... qui continuait de négocier pour rien vendredi matin.

"Charles Doux a pris la décision de [refuser](#) [une] solution qui garantissait l'apport de 35 millions d'euros au groupe", ont dénoncé Arnaud Montebourg et Stéphane Le Foll, ministre de l'[agriculture](#), dans un communiqué publié vendredi soir, lorsqu'ils découvrirent le pot aux roses. "Il a décidé de [rompre](#) ces négociations et de déposer le bilan. Cette décision relève de sa seule responsabilité." Dans le langage feutré des cabinets, on appelle ça une soufflante.

"Charles Doux nous a menés en bateau", s'énerve-t-on dans l'entourage d'un des ministres. "Il y avait deux équipes, comme dans le Rainbow-Warrior", reconnaît, un brin amusé, M^e [Maurice Lantourne](#), l'avocat de [Bernard Tapie](#), mandaté par Charles Doux pour négocier le sauvetage de son groupe au côté, notamment, de [Matthieu Pigasse](#), banquier chez Lazard et actionnaire à [titre](#) individuel du *Monde*.

"Il n'y a pas eu d'entourloupe, se défend Guillaume Foucault, l'un des dirigeants de FTI Consulting, un cabinet de communication de crise recruté par la famille Doux. *Tout le monde a vraiment essayé de [trouver](#) une solution toute la journée. La décision du tribunal de [Quimper](#) de déposer le bilan n'a d'ailleurs été prise qu'à 17 heures vendredi alors que l'audience avait eu lieu à 9 heures.*" La preuve, selon lui, que les négociations qui se déroulaient à Paris, sous l'égide du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), pouvaient encore [changer](#) le cours des choses...

À QUOI A DONC JOUÉ CHARLES DOUX ?

Une version que réfute la banque Barclays : *"Cette décision a été prise unilatéralement, sans consultation des parties prenantes travaillant au sauvetage de l'entreprise"*, a-t-elle dénoncé elle aussi dans un communiqué rageur vendredi soir.

Alors, à quoi a donc joué Charles Doux ? Selon plusieurs personnes de son entourage, le patron de 75 ans, qui a succédé à son père à la tête de l'entreprise familiale fondée en 1955 et qui vient de [porter](#) son fils Jean-Charles à la direction générale, n'a jamais vraiment eu l'intention de négocier. *"L'accord qui était proposé par Barclays passait par une prise de contrôle du groupe, où tout au moins par une remise en cause de sa gouvernance, ce qui n'était pas acceptable par M. Doux"*, assure un proche du volailler.

Arnaud Montebourg aurait bien tenté, selon son cabinet, de le [convaincre](#) dans un ultime appel téléphonique, vendredi après-midi. Rien n'y a fait. Charles Doux, considéré comme l'une des plus grosses fortunes de Bretagne, a tout refusé, voulant [garder](#) la main sur son affaire devenue pourtant exsangue.

L'étau financier se resserre en effet depuis des mois, voire des années, sur le groupe Doux. Quand la Barclays a repris une partie du fardeau financier en 2007, la société de Châteaulin (Finistère) était déjà dans le rouge. Les restructurations se sont multipliées, mais le constat est toujours le même. Les activités de produits frais, poulets et dindes sans label, pour le marché français, attaquées par la concurrence et sous la pression de la grande distribution, perdent de l'argent.

Quant à l'[aventure](#) brésilienne, censée [donner](#) au champion du poulet industriel une nouvelle source d'approvisionnement bon marché, elle a tourné court. Pis, elle est source de contentieux multiples et contribue pour moitié à l'endettement du groupe breton. En 2010, l'entreprise a bien tenté une émission obligataire de 350 millions d'euros pour rétablir sa situation financière. Sans succès.

Au début de l'année, des discussions s'étaient également ouvertes avec le Fonds stratégique d'investissement (FSI) pour une entrée au capital de Doux. La rupture fut là aussi brutale, et le FSI accusera le volailler de l'[avoir](#) instrumentalisé - déjà, en ne le tenant pas au courant d'un accord négocié avec le géant brésilien de la viande JBS qui se traduira par un contrat de location de ses sites industriels locaux.

En attendant, la pression monte. Un grand nombre des 800 éleveurs qui alimentent le groupe en volailles ne serait plus payé depuis des mois. Certains auraient même des arriérés de plus de 140 jours ! De même, les salaires de mai des employés de Doux ne seront payés que le mardi 5 juin par l'Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés (AGS).

Reste à [savoir](#) ce que va [devenir](#) l'entreprise et ses salariés. Seule certitude : il faudra [restructurer](#), et vite. Le tribunal a fixé la période du redressement judiciaire à six mois et nommé comme administrateur judiciaire Régis Valliot. Un homme qui n'ignore rien du marché de la volaille. C'est lui qui, il y a douze ans, avait oeuvré lors du dépôt de bilan de Bourgoïn, alors numéro trois de la filière avicole française. La déconfiture et la vente à la découpe de la société fondée par Gérard Bourgoïn, qualifié alors de "roi du poulet", avaient fait grand bruit. *Bis repetita ?*

Laurence Girard et Cédric Pietralunga